

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 février 2022

Le Conseil s'est réuni le 16 février 2022 sous la présidence de Madame GUICHETEAU

Etaient présents : Mmes GUICHETEAU, PELLUET, AUNAY, ESPANOCHE, GUYOT, MARAIS, QUEUDEVILLE, MM. MARIE, VOISIN, GOSSART, HORION, JENVRIN, MARE, SANDRET

Absent excusé : M. CALBRIS

Secrétaire de séance : Nicole AUNAY

### **Subventions** : Augmentation de 2 %

- Association Pétanque Pétruvienne.....	221,00 €
- Association Sports et Loisirs Pétruviens.....	1 935,00 €
- Association Tennis de Table de Saint Pierre du Regard.....	1 530,00 €
- Tennis Club de Saint Pierre du Regard.....	1 500,00 €
- Association Valentin Haüy .....	37,00 €
- Association pour la recherche contre le cancer à Villejuif.....	190,00 €
- Association des Paralysés et Infirmes Moteurs Cérébraux .....	70,00 €
- A.P.A.E.I. du Bocage virois de la Suisse Normande .....	57,00 €
- Anciens combattants de Saint Pierre du Regard .....	526,00 €
- Œuvre des Pupilles des écoles publiques de l'Orne.....	37,00 €
- Amicale des secouristes d'Athis .....	120,00 €
- Prévention routière de l'Orne.....	47,00 €
- Centre d'apprentissage (C.F.A, C.I.F.A.C, I.F.A, MFR).....	33,00 € (par jeune)
- Association des parents d'élèves de Saint Pierre du Regard	4 686,00 €
- Caisse des Ecoles Publiques de Saint Pierre du Regard .....	13 250,00 €
- C.C.A.S de Saint Pierre du Regard. ....	8 871,00 €
- Par enfant de Saint Pierre du Regard qui fréquentera en 2022 un centre aéré, une colonie de vacances, une classe de neige, de mer ou classe verte, un voyage culturel (jusqu'en terminale). La subvention ne peut dépasser le total de la facture sans être supérieure à 44 € .....	44,00 €
- F.J.E.P. ....	213,00 €
- CaP.....	66,00 €
- U.N.A.....	140,00 €
- A.D.M.R.....	140,00 €
- Familles Rurales.....	140,00 €
- Activité danse de st pierre du regard.....	221,00 €
- ALDEVA .....	61,00 €
- Aéro-club VDPHD.....	221,00 €
- Basket saint pierre du regard.....	563,00 €

**Concession dans le cimetière** : Augmentation de 2 % au 1<sup>er</sup> mai 2022

**Pour les caveaux ou fosses**

- concession trentenaire ..... 161,00 Euros
- concession cinquantenaire 452,00 Euros

**Pour le columbarium**

- concession trentenaire : ..... 184,00 Euros
- concession cinquantenaire : ..... 290,00 Euros

**Pour les caveaux urnes**

- concession trentenaire 94,00 Euros
- concession cinquantenaire ..... 143,00 Euros

**Droit de fosse dans le cimetière** : Augmentation de 2 % au 1<sup>er</sup> mai 2022

**Creusement fosse**

- Fosse d'une profondeur.....187,00 Euros
- Fosse de deux profondeurs..... 245,00 Euros
- Fosse enfant.....120,00 Euros

**Caveaux**

- Creusement d'un caveau d'une profondeur.....270,00 Euros
- Creusement d'un caveau de deux profondeurs.....418,00 Euros
- Creusement d'un caveau trois profondeurs.....548,00 Euros
- Creusement d'un caveau urne.....63,00 Euros  
(dimension monument : 60cm x 80cm)

**Exhumation**

- suivant le cas (en fonction du temps de travail).....60,00 à 232, 00 €

**Location des salles** : Augmentation de 2 % au 1<sup>er</sup> mai 2022

**Salle des fêtes**

- Location 48 heures (week-end et autres) :.....294,00 €
- Journée : ..... 125,00 €
- Vin d'honneur : ..... 82,00 €
- Réunions diverses (demi-journées) : ..... 47,00 €

**Salle omnisports** ..... 383,00 €

- Bal : ..... 335,00 €

**Location du gîte** : Augmentation de 2 % au 1<sup>er</sup> mai 2022

- la chambre et par nuitée ..... 42 €
- Le week-end gîte complet avec la location de la salle des fêtes ..... 166 €
- Le week-end du vendredi au dimanche sans la location de la salle des fêtes ..... 260 €
- Stagiaires du lundi au jeudi 22€ par nuitée (soit88€ la chambre)
- Caution..... 364 €

**Location salle des associations (demi-journée)**

- (Vin d'honneur maxi 20 personnes, deuil)..... 47 €

## **Personnel :**

- Suite à l'avancement en grade d'un agent, nous devons fermer un poste de rédacteur et ouvrir un poste de rédacteur principal 2ème classe. Ces modifications prendront effet le 17 février 2022,
- Un agent fera valoir ses droits à la retraite en date du 31 mars 2022,
- L'agent en CDD ayant trouvé un emploi près de son domicile a présenté sa démission en date du 28 février 2022,
- La commission du personnel a décidé de lancer un appel à candidature pour un poste de responsable. Dans l'attente, à partir du 21 février 2022, un agent intérimaire va être recruté par l'intermédiaire de l'association « Dynamia » de Condé-en-Normandie,

## **Infos diverses :**

### **- orientations budgétaires :**

- Poursuite du lotissement
- Impasse des vergers : un appel d'offres a été lancé en date du 15 février 2022  
Les plis doivent être reçus avant le 15 mars 2022 à 12 heures,  
La commission « appel d'offres » se réunira **le 15 mars 2022 à 15 heures** pour ouvrir les plis qui seront ensuite transmis au Cabinet Bellanger. Ce dernier donnera le résultat de l'analyse au plus tard le 22 mars 2022 à 14 heures,
- Une étude sera faite pour aménager le terrain situé à côté de l'ancienne mairie,
- City park : l'entreprise Prod'homme pense intervenir courant mars 2022,
- Des travaux de voirie seront réalisés dans les chemins,
- Remplacement de chaudière,

### **- Divers :**

- Lotissement : la clôture le long de la propriété de Mme Bourge va être posée,
- Les nouvelles fenêtres dans le couloir de l'école maternelle seront posées pendant les vacances de printemps,
- A l'école, deux pommiers vont être plantés par les enfants,
- Un film sera tourné le 22 février 2022 au village des Bruyères et route du Theil. Une autorisation a été accordée pour bloquer la route du Theil,

### **Elections présidentielles : le 10 et le 24 avril 2022**

- La représentation théâtrale aura lieu le 20 février 2022,
- Mutuelle communale : deux sociétés vont nous proposer leurs prestations,
- L'association assurant la formation aux premiers secours pour le Département de l'Orne souhaite avoir une adresse postale à Saint Pierre-du-Regard. A l'unanimité le Conseil accepte que l'adresse soit à la mairie.
- Suite au tirage au sort pour le grand jeu situé derrière la salle des fêtes, le bulletin de Madame Laurette JOUIN a été tiré au sort.